

**CHEMIN DE SELECTION INDIVIDUEL SENIOR  
CHAMPIONNATS DU MONDE GR  
Du 20 au 27 août 2023 à Valencia (ESP)**

**Format de compétition :**

- Qualification (CI) : classement sur 3 notes qualificatif pour le pour CII (Top 18)
- Finales concours général (CII) : 18 gymnastes, classement sur 4 notes
- Finales par engins (CIII)
- Team Ranking (CIV): GR IND et GR ENSEMBLE

**Programme CM :**

- Le 20 août : arrivée des délégations
- Le 21 août : entraînement podium
- Le 22 août : entraînement podium
- Le 23 août : qualification (CIV et CI) : cerceau/ballon et finales cerceau/ballon (CIII)
- Le 24 août : qualification (CIV et CI) : massues/ruban et finales massues/ruban (CIII)
- Le 25 août : concours général ensemble (CII)
- Le 26 août : finales concours général individuel (CII) : top 18
- Le 27 août : finales ensembles par engins (CIII)
- Le 28 août : départ des délégations

**Objectifs :**

1. Qualifier deux gymnastes pour la finale du concours général Top 18 (CII) : classement sur l'addition des 3 meilleures notes
2. Obtenir la qualification olympique (14 quotas délivrés en sus des 3 quotas des CM 2022).
3. Team Ranking : top 10

**Obligation 2023 :**

- Gymnastes nées en 2007 et avant

**Etapas de sélection :**

- Les WC (Palio-Falero, Sofia, Baku), les GP (Marbella, Thiais, Brno) et le Challenge Cup (Portimao)
- Les Championnats d'Europe 2023 à Baku
- Les Championnats de France à Mulhouse du 26 au 27 mai 2023
- Test en juin 2023 selon des modalités à confirmer pour les gymnastes qui répondent aux exigences du niveau international.

**Stratégie :**

- Déterminer la meilleure équipe composée de deux gymnastes, avec le meilleur potentiel de finales (CII)
- Sélectionner les gymnastes les plus constantes en compétition.
- Les gymnastes doivent être en progression à l'approche de l'objectif.

**Modalités :**

- Sélection possible sur les résultats des CE Baku (AZE) du 15 au 21 mai 2023
  - ⇒ Obligation de finir dans le top 12 européen sur le CII pour décrocher sa qualification directe pour les CM de Valencia.
- Sélection sur l'analyse complète des scores réalisés sur les compétitions internationales (CE, WC, Challenge Cup, GP) en prenant en compte les 6 critères suivants :
  - ⇒ Le total point compétition obtenu sur les compétitions internationales.
  - ⇒ Les finales (nombres de qualification, notes obtenues et places réalisées)
  - ⇒ La réalisation des objectifs points (minimas).
  - ⇒ La régularité en compétition (nombre de passages sans chute avec un programme complet en D).
  - ⇒ La concurrence internationale : différence de points entre la moyenne du total point compétition du top 8 au CG et le total point compétition des gymnastes Françaises sur le CG.
  - ⇒ La note D obtenue.
- Si une gymnaste n'est plus en mesure de produire la performance pour laquelle elle a été sélectionnée, la Direction Technique Nationale est autorisée à soumettre à la validation de la Commission Nationale de Sélection, une autre gymnaste en capacité de répondre aux objectifs fixés.
- La DHN proposera la désignation d'une ou deux gymnastes de « réserves » susceptibles de renforcer l'équipe pour répondre aux objectifs des Championnats du monde.

**Modalités de départage des gymnastes ex-aequo :**

- La réalisation des minimas, la régularité de la note finale puis la note D.
- Référence au comportement des gymnastes sur les compétitions et au respect du programme sportif déterminé par la DHN.

La DHN proposera la désignation d'une ou deux gymnastes « réserves » susceptibles de renforcer l'équipe pour répondre aux objectifs des Championnats du monde.

**Commission Nationale de Sélection de la Fédération :** juillet 2023 (date à préciser)

Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la Commission Nationale de Sélection de la fédération Française de Gymnastique.

Toute gymnaste retenue devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif.

